

11 octobre 2007

La CRÉ rencontre Blackburn

Le président de la Conférence régionale des élus est satisfait de sa rencontre avec le ministre Jean-Pierre Blackburn, la semaine dernière.

Bertrand Berger a senti que le ministre titulaire de l'Agence de développement économique du Canada avait compris les préoccupations régionales, notamment sur le financement des organismes à but non lucratif.

Le président de la CRÉ craignait que dans sa volonté de réévaluer le bien-fondé du financement d'organismes subventionnés depuis longtemps, le ministre souperait le financement d'importantes structures de développement en Gaspésie. C'est le cas, entre autres, du Technocentre éolien de la Gaspésie et des Îles et de la Société de développement de l'industrie maricole.

Bertrand Berger estime avoir été bien compris par le ministre Blackburn. Le président de la CRÉ ajoute que la rencontre a également permis aux intervenants régionaux de sensibiliser le ministre à l'importance du Programme Carrière été pour les étudiants, qui a subi d'importantes coupures et modifications au cours des dernières années.

[Radio-Gaspésie](#)

Synergie contact cherche toujours à se relocaliser

Synergie Contact devrait rester à New Richmond si tout ce passe comme prévu. La ville confirme avoir entrepris des négociations avec la compagnie pour construire un édifice à bureau, d'ici le printemps prochain. Depuis 6 mois, les locaux de la salle de l'âge d'or de New Richmond font office d'édifice à bureaux pour le centre d'appel Synergie Contact. L'entreprise montréalaise a ciblé l'endroit pour le bassin de main-d'oeuvre anglophone. Plus de 200 employés ont été formés dans les locaux de l'hôtel de ville, à ce stade-ci. Cependant, la compagnie cherche à relocaliser ses bureaux, compte tenu que les locaux utilisés actuellement ne sont pas fonctionnels. Plusieurs employés se sont plaints à la compagnie.

La direction de Synergie Contact n'a pas retourné nos appels. On sait toutefois qu'elle a lorgné les locaux de l'ancien magasin Robin à Paspébiac, mais sans plus.

Elle n'a fait aucune proposition au propriétaire du bâtiment. C'est qu'elle va probablement s'établir à New Richmond. La ville a déjà entamé des négociations avec la compagnie.

"Sur une base, il y a des communications qui se font continuellement avec eux à l'effet qu'on est en train de préparer des plans avec eux pour répondre aux besoins de Synergie Contact. Des plans fait sur mesure pour les besoins de la cause, mais l'édifice qui pourrait servir à d'autres fins au niveau services professionnels," précise la mairesse de New Richmond, Nicole Appleby.

Évidemment, la compagnie a le dernier mot dans ces négociations, mais tout de

même l'édifice à bureaux que se propose de construire la ville offrira un local pour 250 employés maximum à Synergie Contact. Il sera situé sur le boulevard Perron.

La ville veut livrer la marchandise en avril 2008. La construction devrait donc débiter cet automne. **CHAU-TVA**

Laurent Lessard prévient les pêcheurs de crevettes qu'il sévira

TVA vous présentait lundi l'histoire de Réginald Cotton de Rivière-au-Renard qui vend ses prises aux usines de transformation de Terre-Neuve parce qu'elles paient plus cher que les usines québécoises.

Jusqu'à présent, le gouvernement l'a laissé faire même si les subventions que verse Québec aux pêcheurs les oblige pourtant à débarquer leur prise au Québec.

Le ministre Lessard a indiqué, mercredi matin, qu'il tentera de comprendre pourquoi les usines terre-neuviennes paient mieux les pêcheurs de crevettes que celles du Québec, mais que pour l'instant, le gouvernement pourrait réduire l'aide qu'il verse aux pêcheurs récalcitrants.

"Ces cas-là seront évalués. Ils sont encore à la pêche actuellement. On regardera quelle sera la mesure. Mais comme je leur ai déjà dit au plus fort de la crise, ils ont des contrats et ça ne vas pas seulement d'un bord," a mentionné le ministre des Pêches, Laurent Lessard, à son arrivée à l'Assemblée Nationale. **CHAU-TVA**

Trou de 74 mille \$

La ville de New Richmond devra renflouer la caisse du fonds de pension de ses employés.

Selon une analyse actuarielle, il manque 74 mille dollars pour répondre adéquatement aux besoins de cette caisse de retraite. Pendant certaines années, la ville aurait omis de faire tous les versements nécessaires pour s'assurer que le fonds demeure à flot.

La mairesse de New Richmond, Nicole Appleby, mentionne que le manque à gagner est imputable au mauvais rendement des placements du fonds.

Lundi soir, les élus ont déposé un avis de motion annonçant leur intention d'adopter un règlement d'emprunt pour couvrir cette omission. La mairesse Appleby espère que cette nouvelle injection de capitaux sera suffisante et que la ville n'aura plus à intervenir pour corriger la situation.

Cette conjoncture ne porte que sur le régime en vigueur avant 2006. L'an dernier, lors de la signature de la nouvelle convention collective, le fonds de pension a été transformé en un régime à cotisation déterminée.

Cette modification évitera à la ville de devoir renflouer la cagnotte advenant de mauvais rendements au fil des ans. Ce sont plutôt les employés qui devront assumer

la baisse de revenus, à même leur prestation de retraite, dans l'éventualité de faibles rendements des placements du fonds de pension. **CIEU-FM**

Les quotas augmentent de 34 %

La production de sirop d'érable augmentera du tiers le printemps prochain au Québec.

La Régie des marchés agricoles et alimentaires a décidé d'augmenter de 34 % les contingents de sirop d'érable pour la récolte 2008.

Ce rehaussement des quotas permettra de mettre en exploitation de 3 à 4 millions de nouvelles entailles. Avec leurs érabières actuelles, les acériculteurs pourraient atteindre 90 % de leurs meilleures récoltes historiques.

Les producteurs de sirop d'érables québécois pourraient, avec le nouveau contingent, augmenter leur revenu de 45 millions de dollars.

Dans sa décision, la Régie des marchés agricoles a reconnu la proposition des producteurs de sirop d'érable de réserver une partie du nouveau contingent pour le démarrage de nouvelles entreprises ou pour les entreprises qui veulent améliorer leur productivité en remplaçant les traditionnelles chaudières par de la tubulure moderne.

Les producteurs qui souhaitent agrandir leur érabière auront également droit à une partie du nouveau contingent.

Depuis 2003, toute la production de sirop d'érable commercialisé en vrac ou par le biais d'un intermédiaire est contingentée. Cette décision avait été prise pour résoudre le problème de surproduction et d'instabilité des prix. **CIEU-FM**

Quand la construction va...

La construction se porte bien dans l'Est du Québec.

Au cours du second trimestre, le volume d'activité a cru de 6 % au Bas-Saint-Laurent-Gaspésie.

Il s'agit d'une performance nettement supérieur au 1 % observé dans l'ensemble de la province.

C'est le secteur résidentiel qui se démarque avec un bond de 18 % par rapport à la même période de 2006. D'ailleurs, l'activité devrait demeurer forte dans cette subdivision puisque les mises en chantier de logements ont progressé 88 % au cours du deuxième trimestre de 2007.

L'institutionnel et commercial, le plus important secteur en terme du nombre d'heures travaillées, va lui aussi très bien, affichant une hausse de 8 %.

À l'inverse, le secteur industriel poursuit sa chute des derniers trimestres et enregistre un recul de 13 %. Avec seulement 27 mille heures travaillées dans tout l'Est de la province, cette division fait office de parent pauvre par rapport à tous les autres secteurs de l'industrie.

D'ailleurs, la Commission de la construction mentionne que la rareté des projets industriels dans l'Est de la province ne permet pas d'envisager un changement de situation à court terme dans ce secteur. **CIEU-FM**

Délai supplémentaires en vue

GDS demandera à la Cour Supérieure une autre prolongation de sa protection légale, à la fin novembre.

Toujours placé sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers, la compagnie forestière tente de restructurer ses opérations et de vendre plusieurs de ses usines afin de diminuer sa dette qui s'élève actuellement à 73 millions de dollars.

La responsable des communications chez GDS, Chantal Caron mentionne que l'argent provenant de la vente d'actifs n'est pas encore comptabilisé, ce qui fera encore baisser la dette.

Les usines de cèdres de Grande Vallée, Ste-Anne-des-Monts et New-Richmond sont toujours à vendre. Concernant l'usine à valeur ajoutée de Gaspé, Chantal Caron confirme que GDS va s'en départir.

L'entreprise demeure discrète quant à l'identité des acheteurs intéressés. Concernant la demande d'un nouveau sursis après la fin novembre, la responsable des communications estime la chose probable.

Malgré tout, le Groupe GDS confirme son intention de demeurer un acteur important dans le secteur forestier, en Gaspésie. **CIEU-FM**

Moindre mal...

La volte-face de Jean-Pierre Blackburn sur le financement de la SADC Baie-des-Chaleurs est bien accueilli par l'organisme.

Le ministre titulaire de Développement économique Canada a annoncé la semaine dernière qu'il allait verser 40 mille dollars à la Société d'aide au développement des collectivités de la Baie-des-Chaleurs afin d'effacer le déficit qu'avait entraîné la compression imposée à la fin de l'an dernier.

Le Ministère avait alors retranché les 60 mille dollars traditionnellement octroyés à l'organisme en guise de compensation pour la couverture de 2 MRC, soit Avignon et Bonaventure.

La directrice de la SADC Baie-des-Chaleurs, Line Lebrasseur, accueille favorablement la décision du ministre Blackburn, même si elle ne règle pas tout .

Par contre, puisque le ministère n'a pas rehaussé l'enveloppe budgétaire de l'année en cours, la SADC doit maintenir la coupure de poste décrétée à la fin de la dernière année financière.

Développement économique Canada est à revoir le financement de l'ensemble des Sociétés d'aide au développement des collectivités. Il est possible que la notion de l'étendue du territoire à couvrir soit désormais pris en compte dans le calcul du budget des ces organismes. [CIEU-FM](#)

Campagne de sensibilisation en Gaspésie pour prévenir la prolifération des algues bleu-vert

Le Conseil de bassin versant de la rivière Bonaventure (CBVRB) et le Conseil régional de l'environnement de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) s'unissent dans le but de sensibiliser les Gaspésiens sur la prolifération des algues bleu-vert. Grâce à une subvention du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) versée aux deux organismes, une agente de sensibilisation effectuera une tournée de la Gaspésie dans les prochaines semaines afin de rencontrer la population à ce sujet.

La campagne tournera autour de trois enjeux pour le public en général:

1. la démythification des différents phénomènes (algues bleu-vert - autres espèces exotiques envahissantes - coliformes fécaux);
2. l'information et la sensibilisation;
3. la prévention.

Un quatrième enjeu sera abordé avec les municipalités sur les lois et règlementations. Plusieurs actions comme des réunions avec les MRC et les municipalités, des séances publiques, des rencontres avec des associations de riverains de différents lacs ainsi que des articles dans des journaux locaux seront effectuées dans les prochaines semaines.

Ce partenariat entre les deux organisations amorce un premier pas vers une conscientisation de la population sur le phénomène des algues bleu-vert.

« Étant donné qu'on ne retrouve pas encore de prolifération dans la région, nous avons la chance incroyable de pouvoir travailler pour une fois au niveau de la prévention. Voici donc la raison pour laquelle les efforts seront déployés afin de toucher le maximum de gens possible pour préserver la ressource EAU en Gaspésie », précise Isabelle Godin, agente de sensibilisation du projet cyanobactéries.

À la suite des actions posées, des recommandations et un plan d'action seront établis pour l'an prochain afin de poursuivre le militantisme sur la prévention contre les cyanobactéries. [La Vie rurale](#)

Infrastructures

Québec se lance dans la rénovation

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, et sa ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, ont présenté, jeudi, la répartition de l'investissement de 29,7 milliards de dollars sur cinq ans annoncé dans le dernier budget afin de mettre à niveau les infrastructures du Québec.

Cette somme constitue en fait un investissement supplémentaire de 14,8 milliards de dollars par rapport aux 14,9 milliards de dollars que le gouvernement du Québec aurait consacrés à cette fin en maintenant ces dépenses actuelles.

Au total, 23,4 milliards de dollars seront consacrés au maintien des actifs et à la résorption des déficits d'entretien des années passées. En outre, 6,3 milliards seront alloués à l'amélioration et au remplacement des infrastructures.

Grâce à ces nouveaux investissements, le Québec dépensera en moyenne 5,93 milliards en immobilisations au cours des cinq prochaines années, plutôt que 3,6 milliards, comme cela a été le cas depuis 2003-2004. Selon le premier ministre Charest, il s'agit là du « plus important chantier de rénovation de l'histoire du Québec ».

L'objectif du gouvernement est de faire en sorte que les réseaux routiers, hospitaliers et scolaires québécois, rendus vétustes par des années de laxisme et de sous-financement, soient en aussi bon état que ceux de nos voisins canadiens et américains d'ici 15 ans. Le plan financier du gouvernement ne concerne pour l'instant que les cinq premières années.

Le gouvernement Charest indique par ailleurs qu'il compte déposer un projet de loi sur la bonne gestion des infrastructures, afin de rendre obligatoire l'entretien des infrastructures et d'éviter les dépassements de coûts des grands projets, comme cela a souvent été le cas dans le passé. Mme Jérôme-Forget a dit souhaiter avoir l'appui des autres partis pour faire adopter ce projet de loi.

Selon les détails donnés dans le document d'orientation du ministère, le projet de loi rendra « obligatoire l'entretien et le renouvellement des infrastructures publiques, en suivant des lignes directrices fondées sur des normes reconnues, qui assurera la résorption sur une période maximale de 15 ans des déficits d'entretien cumulés et qui introduira un cadre de réalisation et de gestion des grands projets d'infrastructures ».

Dans la foulée du scandale causé par l'effondrement tragique du viaduc de la Concorde, à Laval, l'an dernier, Québec avait décidé d'injecter 10 milliards de dollars pour restaurer, d'ici 2010, ses infrastructures les plus problématiques.

Le chef de l'Action démocratique du Québec se demande d'où et déjà d'où viendront les sommes annoncées par le gouvernement. [Radio-Canada](#)